
Une modalité de la pensée critique en classe d'histoire

Didier Cariou*¹

¹Centre de Recherche sur l'Éducation, les apprentissages et la didactique – Université de Brest, Université de Bretagne Occidentale [UBO] – France

Résumé

Cette proposition de communication s'appuie sur la définition de la pensée critique selon Arendt à la suite de Kant : il s'agit d'examiner les hypothèses énoncés par les personnes présentes au sujet des significations possibles d'un document pour produire un jugement. Au cours d'une séance d'histoire menée en classe de CM2 (élèves âgés de 10 ans) portant sur la persécution des juifs pendant l'Occupation, les élèves, guidé-es par leur enseignante, passent de la production d'un jugement déterminant (elles et ils cherchent à retrouver un concept déjà connu par une lecture réaliste et non critique d'un document historique) à un jugement réfléchissant (elles et ils produisent des hypothèses sur la signification du document à partir desquelles est inféré un concept général). On vise ainsi une modélisation de ce qui pourrait constituer la pensée critique en classe d'histoire.

Références :

Arendt, H. (1982/2017). *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*. Édition M. Revault d'Allonnes rééd, Seuil, Points.

Kant, E. (1790/2015). *Critique de la faculté de juger*. Édition A. Renaut. Garnier-Flammarion.

Mots-Clés: Didactique de l'histoire, Pensée critique, Jugement, Ecole primaire

*Intervenant